

Circulation aux Sablettes

Nouveau visage à partir du 26 mars prochain !

Ce n'est un secret pour personne, la circulation aux Sablettes est un véritable casse-tête et plus particulièrement pendant la saison estivale. Une situation paradoxale, car depuis quelques années déjà, les structures permettant un réaménagement complet de cette circulation existent, il suffisait simplement d'élaborer et de réaliser une nouvelle configuration pour arranger les choses. L'expérience qui va être tentée dès le 26 mars prochain, avec le concours de la D.D.E., si elle constitue un essai positif pourrait bien être transformée en un plan de circulation stable pour les années à venir...

Concernant la circulation proprement dite, sachez que dès le 26, le sens ouest-est sera constitué d'un sens unique sur la partie de la voie comprise entre les débouchés des avenues Noël-Verlaque et de la Jettée.

Les accès et les sorties des autobus seront purement et

simplement inversés. Dans le sens contraire est-ouest, le

C.D. 18 va être dévié (carrefour de Saint-Elme à la voie Nord



Elaboration de la nouvelle configuration.

desservant l'immeuble « Le Balli » (voie des Marines des Sablettes). Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur l'ensemble de cette voie entre le carrefour de Saint-Elme et la corniche Pompidou (Tamaris). Des déviations seront mises en place à chaque carrefour par la rue Debussy et la rue Verlaque, enfin, les accès aux parkings signalés devront être rigoureusement respectés.

Les services municipaux procèdent, dès à présent à la matérialisation de cette nouvelle mise en place, ainsi qu'un éclairage adéquat, qui ne doit pas apparaître comme porteur de nouvelles contraintes, mais bien au contraire, comme susceptible d'alléger considérablement les problèmes circulatoires dans ce secteur. C'est en tout cas ce que souhaite M. Hureau, adjoint qui, hier matin, a présenté les détails de ce nouveau plan de circulation...

D.A.

25-3-1986